N° 13 — 13e Année — CINQ CENTIMES — Dimanche 13 Janvier 1901

LE PETIT NORD
DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

RÉDACTION
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

LIRE PLUS LOIN :

Le saucetage de la « Russie ». — Belle conduite des sauveteurs. — Autour du sinistre.

Les événements au Sud de l'Afrique. — Les Boërs menacent les lignes de communications anglaises.

La loi des boissons à Lille. — Réunion des débitants.

La Presse aux Armées

La guerre, telle que nous la voyons pratiquer au Transvaal par les Anglais, en Chine par les Européens de toute obédience, joints aux Japonais et aux Américains, doit être considérée comme le miroir fidèle de la guerre de tous les temps.

La guerre des hommes est, par elle-même et en elle-même, un phénomène de férocité si caractéristique et si complet, qu'il emporte avec lui tous les forfaits particuliers et toutes les atrocités occasionnelles que peut engendrer l'exaltation furieuse de ces êtres de chair et de sang hors de tous les freins de la raison.

Si l'on excepte quelques traits de générosité, dont le souvenir a traversé les siècles, tant ils ont paru admirables et extraordinaires, et certains moments privilégiés de l'histoire, où la politesse des Français, par exemple, fit merveille sur le théâtre des batailles ; — ce que nous apprenons de Chine et d'Afrique, c'est ce qu'est fait dans toutes les guerres sur notre planète terrienne.

L'égorgement des femmes et désenfants après le viol effrené, le massacre des hommes sans armes, des vieillards qui gardent les maisons, l'incendie, le pillage, mais c'est la guerre même, sa sanction et sa récompense ! Tous les efforts pour policer ce monstre ont échoué, et, lorsque la guerre se contient un moment, elle se rue ensuite en de pires excès.

Un proverbe a dit : « A la guerre comme à la guerre ». Cela contient tout. Ces paroles de gaieté comprennent toutes les horreurs. Si vous voulez retrancher le viol et le rapt, vous privez le vainqueur de son apothéose. Vous abolissez la guerre même...

Après l'exaltation de toutes les énergies bestiales, dans le renversement de la raison humaine, vous voulez tout d'un coup l'humanité et la pudeur. La réussite de cette gageure estfinimment rare. Le vainqueur qui vient de sauver sa peau, encore tremblant et furieux, et dans l'orgueil de sa force, veut sur l'heure toutes les jouissances de la vie reconquise. La bête triomphante s'affirme et se proclame.

Voilà pour l'ordinaire des guerres.

Ce qui paraît plus nouveau, c'est que les hommes raisonnables, loin du théâtre de ces sanglantes folies, apprennent immédiatement le détail des crimes avec une précision qui les remplit d'indignation et de dégoût.

Nous sommes ici dans nos maisons, au milieu de nos familles, vivant de la vie des civilisés, et nous lisons matin et soir les traits abominables de cette barbarie déchaînée au bout du monde, sous nos étendards. Est-ce que ces pauvres d'Afrique et d'Asie auraient été inventées pour la consternation et la démoralisation de l'Europe ?

Ce sont des journalistes anglais qui ont raconté dans les journaux de Londres toutes les illégalités de Lord Roberts, les abus de la force, les violations quotidiennes du droit des gens, les prisonniers fusillés pour de vains prétextes, les femmes et les enfants expulsés de leurs fermes pillées et incendiées.

Ce sont les correspondances de Pékin, imprimées dans les journaux de toute l'Europe, qui nous mettent sous les yeux les images de cette barbarie évoquée du temps des Huns, rajeunie et restaurée par nos soins ! Nous entendons d'ici le rire joyal des barbares qui s'égaient de leurs atrocités. Nous voyons d'ici cet octogénaire infirme et bossu, dépouillé de ses vêtement, à qui les Européens font faire le « poirier », à la mode de leur pays, en le lardant de coups de pointe. Nous voyons ce coffre où sont cachés les cadavres des jeunes filles éventrées. Toute l'Europe pensante et consciente en frémit.

La presse européenne a ce mérite de se faire le rapporteur des crimes de la guerre. Elle prouve son impartialité, même contre son propre pays : les journalistes de Londres contre les Anglais, ceux de l'Allemagne contre les Allemands. La presse européenne dénonce à l'Europe les excès commis aux rives du Vaal du Pei-Ho et de l'Amour.

S'il est possible de sauver un faible reste de la conscience humaine dans la guerre, ce sera l'œuvre de la presse universelle. La République française a refusé les cadeaux de sélicane, c'est déjà quelque chose : ce trait sera cité dans l'histoire avec les actes de générosité de Scipion et d'Alexandre.

Les journaux auprès des armées sont aujourd'hui les commissaires du droit et de la morale.

On peut dire de la presse tout le mal qu'on voudra, c'est encore celle qui maintient ou qui revendique contre les soldats déchaînés une certaine discipline de la conscience humaine.

TIMON.

L'ŒUVRE LILLOISE

des dispensaires antituberculeux

On lit dans le *Progrès du Nord* :

Nous avons reçu de M. le docteur Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, deux intéressants documents : une lettre et une circulaire.

Nous publions volontiers l'une et l'autre et nous joignons sans réserve notre œuvre nouvelle à laquelle va se consacrer M. le docteur Calmette.

Nous jugeons inutile d'ajouter un commentaire à la circulaire de notre savant concitoyen.

Il est utile de la lire pour la comprendre et l'approuver.

Lille, le 11 janvier 1901.

Le Docteur Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille,

A Monsieur le Directeur du Progrès du Nord,

à Lille.

Monsieur le Directeur,

La ligue du Nord contre la tuberculose fait actuellement appel au concours des municipalités et des particuliers en vue de l'édification d'un Sanatorium populaire modèle pour le traitement de la Tuberculose.

C'est là une œuvre de longue haleine que les pouvoirs publics et les grandes administrations devront surtout avoir à cœur de réaliser.

Mais en attendant que nos grandes villes *industrielles du Nord possèdent assez de Sanatoriums pour hospitaliser tous leurs ouvriers tuberculeux* — (il en existe environ six mille dans la seule ville de Lille) — il est urgent d'entraver la lutte de diffusion toujours croissante de la tuberculose dans la classe ouvrière.

Il faut assister l'ouvrier tuberculeux dès le début de sa maladie pour le conserver le plus longtemps possible à la société et à sa famille qui ont besoin de son travail.

L'organisation de dispensaires anti-tuberculeux répond à ce besoin immédiat. La ville de Lille ayant bien voulu mettre à ma disposition, *en vue de la création d'un premier dispensaire*, un terrain contigu à l'Institut Pasteur, j'ai résolu, pour le moment, de faire appel à toutes les personnes qui emploient des ouvriers ou qui se préoccupent de contribuer, par des mesures pratiques, à limiter la diffusion de la Tuberculose.

Je vous serais donc très reconnaissant, dans l'intérêt de cette œuvre, si essentiellement humanitaire, de vouloir bien publier dans votre journal la circulaire ci-jointe.

Je rappelle qu'il s'agit d'une œuvre exclusivement lilloise et indépendante à laquelle l'Institut Pasteur prête sa personnalité civile, mais que l'organisation et le dispensaire demeurent aux collaborateurs de mon choix.

Je sollicite pour la construction du premier dispensaire lillois le concours de tous nos concitoyens. Ce premier dispensaire portera le nom du Dr Roux, en reconnaissance des immenses services rendus par les travaux de ce savant sur la guérison de la diphtérie.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Dr CALMETTE.

***

La tuberculose tue chaque année dans la ville de Lille environ 1200 personnes.

Cette maladie frappe de préférence les jeunes hommes et les jeunes femmes de 15 à 35 ans, c'est-à-dire ceux qui parviennent à l'âge où ils sont le plus utiles à leur famille et à la patrie.

Elle atteint aussi les jeunes enfants en qui nous plaçons nos plus vives affections et nos plus chères espérances.

Quelles que soient ses manifestations apparentes, qu'elle revête la forme la plus habituelle de la phtisie pulmonaire ou celle de la méningite ou encore celle de la coxalgie et des tumeurs blanches, elle est due au développement dans l'organisme d'un microbe, le bacille tuberculeux, découvert par Robert Koch.

Ce microbe se multiplie dans les organes et il se répand à l'extérieur du corps par les crachats ou les expectoration des malades.

Les crachats des tuberculeux, desséchés et réduits en poussière, se répandent dans l'atmosphère des appartements et peuvent contaminer les personnes saines qui les respirent. La lait cru, et aussi la viande insuffisamment cuite des animaux tuberculeux, peuvent encore transmettre la tuberculose par l'intestin aux personnes qui les absorbent.

La tuberculose est donc une maladie contagieuse.

Mais on peut affirmer aujourd'hui que, soigné dès le début, elle est le plus souvent curable par de simples mesures d'hygiène intelligemment observées.

Lorsque la maladie est déjà ancienne, la guérison est toujours plus rare, le succès dépend de la promptitude de l'intervention.

La guérison de la tuberculose s'obtient le plus sûrement dans les sanatoriums spécialement construits au traitement des maladies de poitrine, mais on peut aussi recouvrer la santé en observant rigoureusement certaines prescriptions simples, aidées du repos et d'une bonne alimentation.

La tuberculose n'est pas seulement curable, elle est évitable.

Il n'existe pas de maladie contagieuse contre laquelle l'homme, même le plus pauvre, soit plus armé. Il peut s'en préserver en évitant de respirer des poussières souillées par les expectorations desséchées de phtisiques, et en s'abstenant de se nourrir avec du lait cru ou avec des viandes suspectes insuffisamment bouillies.

Puisqu'il est scientifiquement établi maintenant que la tuberculose est contagieuse, curable et évitable, et que, d'autre part, cette maladie augmente de fréquence chez nous dans une proportion effrayante, il est urgent d'organiser la lutte contre son extension.

Il faut organiser cette lutte dans les milieux collectifs, qui sont le plus frappés par les contacts y sont incessants : dans les logements ouvriers, *dans les ateliers, dans les usines, dans les hôpitaux, dans les écoles, dans les casernes.*

La création de sanatoriums populaires répond à un besoin pressant : la Ligue du Nord contre la tuberculose *s'efforce de faciliter les nombreuses démarches* à la construction d'un premier dispensaire *dans ce genre, qui puisse servir de modèle aux départements, aux grandes villes, aux grandes administrations publiques ou privées, pour en établir de semblables.*

Ce dispensaire comportera 100 lits et pourra recevoir environ 300 à 400 malades par an.

Mais nous avons, dans la seule ville de Lille, environ six mille ouvriers tuberculeux, disséminés dans tous les quartiers, dans toutes les industries, et auxquels nous devrons assurer des soins d'abord pour éviter la propagation de la maladie et ensuite pour les empêcher de répandre autour d'eux, dans leurs ateliers et dans leurs familles, les germes de la tuberculose.

Pour traiter utilement ceux de ces malades qui peuvent guérir ou être améliorés, il faudrait plusieurs sanatoriums et beaucoup de millions. Il faudrait aussi que tous les malades acceptassent l'isolement temporaire, l'éloignement momentané de leurs occupations, de leurs familles et de leurs amis. Trop souvent ils ne s'y résoudront que lorsque la maladie les aura obligés devenir longtemps au chômage, et alors que la misère et le désespoir seront déjà installés à leur foyer. Et puisque le sanatorium, quand nous pourrons y pour recevoir nos pauvres comme pour les riches, n'est efficace que tout au début de la tuberculose, il faudra que même définitive d'un organisme qui nous permette de chercher les ouvriers susceptibles d'être guéris, de dépister chez eux la tuberculose, avant même qu'ils puissent soupçonner qu'ils sont gravement atteints. Ceux-là devront être envoyés au sanatorium populaire.

Mais les autres, tous ceux, beaucoup plus nombreux qui toussent et crachent pendant cinq, six ou sept ans dans des logements étroits, vivant côte à côte avec leurs femmes et leurs enfants, souvent dans une seule chambre qu'un sert de dortoir et de cuisine n'étant pas tenus à aller visiter ou à l'inviter pendant les *périodes d'accalmie de leur mal, seront parmi la* contagion autour d'eux, traînant leur misère et accablés de privations cruelles qui entraînent lorsque le salaire quotidien vient à manquer tout à fait ; n'oublions pas la devoir pressant de les secourir? Beaucoup d'entre eux sont dignes de pitié, ils sont sans cesse compliqués ; les autres peuvent être rendus inoffensifs par des subsides pour leur entourage.

Ce sera précisément l'œuvre des dispensaires antituberculeux que nous nous proposons de créer.

Voici comment nous comptons organiser le fonctionnement de ces dispensaires ;

Dans chaque agglomération ouvrière importante, nous constituons un local médicalement aménagé pour l'examen et l'éducation des malades tuberculeux. Ce local sera désigné sous un vocable quelconque, mais le dispensaire sera suivi d'indications précises, spécialisant qu'il a pour but la prophylaxie des maladies du poumon et la préservation contre la tuberculose, afin qu'il ne puisse pas être confondu avec les dispensaires des bureaux de bienfaisance.

L'aménagement du premier dispensaire antituberculeux de Lille, auquel nous demandons le nom du Docteur Roux, Roux, si fameux par ses travaux de la *diphtérie*, comportera simplement quelques pièces pour les consultations et pour l'examen bactériologique des crachats, avec le matériel indispensable à l'observation rigoureuse des malades (balance, dynamomètre, stéthoscope, etc.), et quelques lits, mais aussi une salle de repos, avec quelques chaises longues, pour apprécier les malades les utilisés et les mouvements respiratoires qui doivent favoriser leur guérison.

Le personnel comprendra seulement deux ou trois jeunes médecins, chargés spécialement en vue des fonctions qu'ils devront remplir, dévoués à l'œuvre, et soutenus de la bienveillance et de l'aide du quartier pourvoir. Les enquêtes à domicile, la distribution des secours, seront faites par les soins, avec la plus grande discrétion, et par l'intermédiaire d'ouvriers vivant autant que possible dans le même quartier que les malades, ayant des relations, connaissant leurs besoins et ayant reçu au dispensaire une éducation hygiénique appropriée.

Nous nous efforcerons de faire venir au dispensaire quelques étudiants en médecine de bonne volonté : nous les exercerons au diagnostic précoce de la tuberculose, nous leur demanderons de nous visiter aux-mêmes, une ou deux fois par semaine, certaine malades que nous jugerons, et de faire un contrôle de leur état de santé. Nous les habituerons à fréquenter l'ouvrier, à connaître ses besoin, à lui donner les conseils d'hygiène qui pourront contribuer à rendre plus utiles à lui-même et à sa famille. Nous les préparerons ainsi à remplir avec désintéressement et avec intelligence un de ces hommes sociaux qui leur incombera après la fin de leurs études.

Le rôle du dispensaire consistera :

A se tenir en relations avec tous les chefs ou contre-maîtres d'usines ou d'ateliers et avec tous les établissements occupant des ouvriers protégés par la loi d'assurances contre les accidents ;

A rechercher, grâce aux renseignements fournis par les chefs ou contre-maîtres d'usines ou d'ateliers, les ouvriers suspects de tuberculose; à les attirer au dispensaire pour leur donner, ainsi qu'à ceux qu'ils ont amenés, les consultations gratuites, des conseils pour leur famille ; à leur distribuer, lorsqu'ils seront obligés de suspendre leur travail, des secours en nature ou en espèces, des vêtements, de la literie, des crachoirs de poche, des antiseptiques, etc. ; à faire toutes les démarches utiles auprès de la bienfaisance publique, des œuvres de charité privée, des patrons, pour obtenir des secours qui permettent de retarder rapidement le malade et de le rendre à son travail.

Le dispensaire établira d'abord le dossier clinique de l'ouvrier tuberculeux, ensuite il le fera visiter à domicile, se renseignera exactement sur les besoins du malade et de sa famille ; l'assistera suivant ses ressources, et, si le traitement sanatorial est jugé rapport avec ses aptitudes et avec son état de santé, le recommandera à la Ligue du Nord, qui, dès lors, quant comment il faut détruire ses crachats, stériliser son linge et, plus particulièrement ses mouchoirs ; en lui disant, en un mot, toutes les instructions nécessaires pour assurer le plus tôt possible sa guérison et pour préserver de la contagion ceux qu'il vivent avec lui.

Peut-être, dans certains cas, éprouverons-nous des difficultés à faire exécuter les mesures prescrites ; mais la persuasion, l'exemple et les avantages matériels de notre assistance, qui pourra prendre toutes les formes, entraîneront, nous en avons la certitude, les plus réfractaires.

L'organisation administrative de notre dispensaire sera complète, indépendante et autonome : l'Institut Pasteur de Lille en aura la gestion et cet établissement d'utilité publique, nécessitant le personnel et le matériel, pourra, en conséquence, recevoir des dons et legs pour l'envoyer du dispensaire comme pour lui-même. La Commission de Lille lui fait pour cela, de plus, un terrain attenant à l'Institut et lui propose un subside annuel en rapport avec l'importance des services rendus.

Les dépenses de première installation seront évidemment peu considérables, mais le fonctionnement du dispensaire exigera des ressources importantes, tant plus importants que le nombre des familles ouvrières assistées sera plus grand. Chaque ouvrier tuberculeux aidé, sera, en effet, obligé de nourrir et comprise les secours en nature et en espèces distribuées *pendant toute la durée, en moyenne trois francs* par jour de travaillée.

L'organisation défensive contre la tuberculose, telle que nous venons de la résumer, nous paraît devoir de combattre efficacement l'extension de cette maladie dans les milieux ouvriers, parce qu'elle nous tendra à limiter le nombre des malades et à éviter le dépôt de leur affection et parce qu'elle nous fournira les moyens pratiques de faire de la prophylaxie dans les familles et dans le milieu des malades.

Ils restant ainsi en contact avec les malades et avec leurs familles, nous pourrons agir par persuasion, par l'intérêt personnel et par l'exemple, l'obéissance aux règles d'hygiène auxquelles le tuberculeux qui veut guérir doit absolument se plier.

Dans le but de nous permettre de réaliser cette œuvre d'une si haute portée sanitaire et sociale, nous avons décidé d'ouvrir, dans la ville de Lille seulement, une souscription permanente à l'Institut Pasteur. Cette souscription est indépendante de celle de la Ligue du Nord contre la tuberculose qui a pour objet l'édification d'un Sanatorium dans le département.

Les demandes de renseignements ou d'admission, ainsi que les dons, doivent être adressés au Dr Calmette, directeur de l'Institut Pasteur, pour l'œuvre lilloise des dispensaires antituberculeux.

Nos Dépêches

Par fil téléphonique spécial

LA « RUSSIE » SAUVÉE

La dépêche suivante reçue ce matin par la Cie des Transports maritimes et fluviaux est venue délivrer le public de l'angoisse véritable avec laquelle depuis 3 jours il suivait cette lutte terrible engagée contre les éléments pour le sauvetage des malheureux passagers et des marins de la Russie :

Faraman, 7 heures 50. — Tous les passagers ainsi que l'équipage de la « Russie » ont été débarqués ce matin sains et saufs.

JOIE DÉLIRANTE

Marseille, 11 janvier. — On devine la joie profonde, enthousiaste éprouvée ce matin par la population marseillaise quand l'heureuse nouvelle est répandue avec la rapidité de la poudre dans la ville entière.

Devant les bureaux de la Cie stationnaient toute la nuit les parents et les amis des passagers ou des marins et quand fut affichée la dépêche qui annonçait le sauvetage, *elle fut* accueillie par des transports de joie indescriptibles. Des acclamations frénétiques retentirent, la foule trépignait, chacun se serrait les mains, s'embrassait, on voyait plusieurs personnes pleurant de joie, recevoir les félicitations des passants.

Les angoisses et les efforts de la nuit. — Admirable conduite des sauveteurs du Carro.

Mais il faut reprendre le récit de ce drame au point où l'avait laissé la dernière dépêche envoyée hier. La situation, à ce moment, semblait *désespérée et l'on redoutait qu'au matin, quand* le jour permettrait de reprendre la lutte contre la mer, il ne restât plus rien du paquebot et de ceux qui le montaient.

Le commandant Jouve avait, par signaux, fait connaître la situation et disait : « Nous manquons totalement de vivres. L'affaissement est complet. »

Ces nouvelles redoublèrent l'angoisse, mais avec l'ardeur et le courage des vaillants sauveteurs du Carro dont la conduite mérite l'admiration universelle.

Ils résolurent de tenter à nouveau le sauvetage et par trois fois ils mirent leur canot à la mer, risquant chaque fois la mort.

La tempête redoublait, *en effet, de rage* et leur embarcation, mairé des efforts inouïs, fut trois fois ramenée à la côte.

Alors, frémissant devant cette impuissance, ils se décident à demeurer sur la côte, prêts à profiter de la moindre circonstance favorable. Tandis qu'une partie va s'abriter un peu derrière le phare de Faraman, les autres restent à demi-cachés sous quelques couvertures.

A ce moment la *Russie* allume un feu. C'était un appel désespéré.

Les canotiers du Carro quittent à nouveau leur abri, s'embarquent et luttent désespérément contre la tempête.

La mer les repousse et les rejette à terre où ils restent gêts lors à demi-nus, mouillés jusqu'aux os, tremblants de froid.

SUPRÊME EFFORT !

Faraman, 11 janvier. — Il convient de signaler aussi la belle conduite des douaniers de la côte qui, quittant trois jours en cessent, *surtout, de redoubler d'efforts et dont la conduite* pleine de dévouement et de vaillance mérite les plus grands éloges.

Peu à peu cependant la tempête diminua, et dès qu'elle eut perdu sa violence enragée, les sauveteurs du Carro reprirent leurs tentatives.

Ils sont retournés à la mer. Leur embarcation furieusement secouée par les vagues, semble devoir être engloutie à chaque coup de mer. Les intrépides marins reviennent pourtant. Ils ont trouvé inébranlable d'arriver au but. Chacun fois qu'une vague les ramène, on les voit redoubler d'efforts et ramener en avant leur bateau. Peu à peu ils approchent, puis tout à coup on entend de grands cris, ils ont abordé le *Russie !*

Ils remettent des vivres aux passagers. Voici la dépêche transmise à ce moment à l'amiral Bouët.

L'équipage de « Carro » vient d'arriver à bord et remet des vivres aux passagers. L'équipage du village des Saintes-Maries est sur la plage et va essayer d'établir un va-et-vient parallèlement à celui de Carro.

Après aux d'autres courageux sauveteurs, ceux de Saintes-Maries, abordent le paquebot au prix d'efforts surhumains.

SAUVÉS !

Les sauveteurs de Carro ont reçu une amarre de la *Russie*. Au moyen d'une échelle de corde le sauvetage des passagers commence.

Les femmes et les enfants ont été descendus *les premiers. Tout-à-coup, on voit la barque de* Carro quitter la *Russie*. A bord, la barque est lourdement chargée ; elle emmène toutes les femmes qui se trouvent à bord, plus un mignon bébé.

Sur un côté, c'est du délire, on entre dans les eaux jusqu'à la ceinture pour aider la barque, on reçoit les femmes dans les bras et on les transporte ainsi sur la terre ferme.

On pousse des acclamations frénétiques; des vieux matelots meurent de joie, se félicitent *comme d'un bonheur qui leur eût été personnel.* Des scènes émouvantes se produisent : Mme Colombiroz, femme de l'officier principal d'administration, s'évanouit dans les bras de son fils. On la porte sur un brancard improvisé mais elle ne tarde pas à revenir à elle ; toutes ces pauvres femmes sont transies de froid et on lit sur leurs visages les traces mortelles qu'elles viennent d'éprouver.

Elles tombent d'inanition et demandent à prendre quelque chose de réconfortant ; mais, fait inouï, les vivres sont restés au sémaphore. Il y en a bien dans le phare de Faraman, mais ce phare se trouve à trois kilomètres de là. Les naufragés sont obligés de franchir péniblement cette distance à pied, à travers des routes à peine praticables.

De la côte, on aperçoit maintenant l'embarcation des Saintes Maries qui quitte à son tour la *Russie*. Elle arrive à terre avec sept passagers, auxquels on prodigue, comme aux premiers, tous les soins possibles. Sur l'ordre du lieutenant Maigret, aide de camp de l'amiral Bouët, les hommes et les femmes sont conduits au phare de Faraman. A peine avaient-ils déposé à terre les premiers naufragés qu'ils venaient d'arracher à la mer, que les canots retournaient auprès de la *Russie*.

Après les passagers, on organisa de nouveaux chargements pour l'équipage en commençant par le petit mousse, nommé Mathieu Rocca, *âgé de 16 ans, originaire de Rogliano (Corse), puis la femme de chambre du bord, Marie* Prendo, originaire de la Haute-Vienne; bref, on sauva premièrement les modestes.

Après six voyages successifs, les 402 naufragés restés pendant quatre jours et cinq nuits entre la vie et la mort étaient enfin sur le rivage, tous sains et saufs. Le capitaine Jouve, immédiatement précédé de ses deux officiers, le capitaine Le Goyet et le lieutenant Gatherot, a mis pied à terre le dernier.

Le dévouement des sauveteurs a été sublime.

Les sauveteurs de la « Russie »

Le Figaro a reçu une somme de 100 francs d'un de ses lecteurs pour les sauveteurs du Carro et il ouvre en leur faveur une souscription.

La Presse demande que tous les marins sauveteurs de la Russie soient décorés de la médaille de sauvetage et tous les chefs d'équipe de la Légion d'honneur.

Rapatriement des naufragés

Marseille, 11 h. 20 matin. — La Compagnie des transports maritimes a organisé un train spécial qui sera formé, à deux heures, au Saint-de-Giraud, pour prendre les passagers et l'équipage de la *Russie*. Ce train sera à quatre heures à Arles et à sept heures *dix-neuf du soir* à Marseille.

AUTOUR DU SINISTRE

Ce qu'était le paquebot

La *Russie* était un superbe paquebot appartenant à la société générale des transports maritimes. C'était un navire à Sparderk, en acier, avec roulle central, dunette et gaillard, jaugeant 4 965 tonneaux et dont la machine déployait une force de 4.000 chevaux.

Ce n'est pas aujourd'hui qu'une épave qu'il ait probablement impossible de remettre à flots, l'action de la marée étant presque nulle dans la Méditerranée.

Cette particularité, qui rend l'opération du renflouement extrêmement difficile, est aussi la cause de la gravité du sinistre et des difficultés que les sauveteurs ont rencontrées. En effet, si la différence de hauteur d'eau entre la pleine mer et la basse mer eût été sensible, comme sur les côtes de l'Océan, et que l'échouement se fût produit à marée basse, il eût été possible, avec le flot, de renflouer le navire, et, par suite, s'il était resté à marée haute, étant donnée la pente extrêmement douce de la plage, on aurait pu, à basse mer, se rendre à bord à pieds secs, il n'en est malheureusement pas ainsi.

Les causes de la catastrophe

Comment ce beau paquebot est-il venu se mettre au plein dans un aussi mauvais endroit ? On a d'autant plus de peine à le comprendre que le commandant, le capitaine Le Goyet, et Jouve, est un vieux routier de la Méditerranée. Il a pris, dit-on, le feu de Faraman pour celui de Planier. Cette confusion semble difficile à admettre, car les deux feux sont bien distincts.

La différence entre les feux est très sensible. Seulement il faut tenir compte du temps qu'il faisait.

Peut-être au lieu de se tromper de phare, le commandant n'en a-t-il vu aucun ?

Les responsabilités

En exécution des règlements maritimes, le commandant du paquebot sera traduit devant un tribunal maritime commercial.

On lui reprochera sans doute de n'avoir pas raienti de vitesse ou changé la route en attendant le jour, alors qu'il était sur les atterrages et qu'aux ordres du feu vert d'après son départ d'Oran, il devait se douter qu'il avait été dévié dans l'ouest de sa route ; mais si on lui adresse ce reproche, qu'est-ce que l'on adressera à l'administration de la marine à Marseille, qui pendant près de vingt-quatre heures a laissé cent personnes sans secours, ou à peu près, en perdition à trois cent mètres du rivage ?

Les difficultés nous les connaissons et nous ne voulons pas qu'on nous accuse de blâmer de parti pris ; nous savons qu'il n'est pas toujours facile d'établir un va-et-vient entre un navire et la côte, mais encore, après des essais répétés, y arrive-t-on dans la plupart des cas. Toutefois, il faut avoir un bon matériel, et, c'est ce qui paraît avoir manqué, au début, presque totalement.

Ainsi, à Faraman, il n'y a même pas de canot de sauvetage, et il a fallu faire venir ceux de Carro et de Saint-Louis-du-Rhône. Ce n'est pas de la faute de la Société centrale de sauvetage des naufragés ; elle fait ce qu'elle peut, et si elle était mieux aidée elle ferait davantage. Il n'y a dans cet endroit où les sinistres se produisent trop souvent, qu'un canon portamarrons d'une portée ridicule, environ deux tentatives ont été faites, mais elles n'ont pu pas échanger des projectiles de quarante-deux centimètres d'une rive à l'autre du Pas-de-Calais.

Pas d'huile... à Marseille

Et le fluage de l'huile ? On y a pensé parce qu'il faut penser à tout, mais il ne paraît pas qu'on ait fait plus. Cependant, si on avait file de l'huile en amont du courant latéral à la côte, dans le lit du courant, le paquebot, on aurait sensiblement atténué la violence des lames ; on pouvait également en faire usage dans les voiles ; mais, à Marseille, on avait vieilli et on s'en est tenu à de timides essais.

Une interpellation à la Chambre

Paris, 11 janvier. — M. Salis député de Cette posera lundi au début de la séance, à M. de Lanessan, ministre de la marine, qui l'accepte, une question sur le sinistre de la Russie, et les mesures qu'il compte de prendre pour éviter le retour de pareilles catastrophes.

Informations politiques

Conseil des Ministres

Paris, 11 janvier. — Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Légion d'honneur. — Les promotions du ministère de l'Agriculture

Le ministre de l'agriculture a soumis au Conseil ses promotions dans la Légion d'honneur, qu'il va transmettre à la grande chancellerie.

Les dispensés et le recrutement des officiers de réserve. — La taille des conscrits est augmentée.

Le ministre de la guerre a fait signer deux projets de loi, le premier portant modification des articles 23, 32, 49 de la loi du 15 juillet 1889, et ayant pour but de faciliter le recrutement des officiers de réserve en faisant appel aux dispensés de l'article 23 de la loi de 1889 ; le second ayant pour but de supprimer les conditions de taille imposées jusqu'ici pour le recrutement et les engagements dans l'armée.

Mouvement judiciaire

Le garde des sceaux a fait signer un mouvement judiciaire.

SÉNAT

Séance du 11 Janvier 1901

La séance est reprise à 2 heures sous la présidence de M. Fallières.

En prenant possession du fauteuil présidentiel, M. Fallières prononce l'allocution suivante:

Discours de M. Fallières

Messieurs et Chers collègues,

En me faisant le très grand honneur de me confier, pour la troisième fois, la charge de la présidence, vous avez donné une telle marque de confiance que je me sens dépassé à vous en exprimer comme il conviendrait ma reconnaissance et profonde gratitude. Je sais d'ailleurs qu'en agissant de ce sentiment que vous prenez à cœur de rendre vous-même ce devoir plus facile à la place où vous m'avez mis aujourd'hui.

Quelles que soient, en effet, les divergences de vues ou d'opinions, qui l'affectent dans son ordre, le sénat vous rendra cette justice que, dans des conditions d'éloquence et de bon goût qui ont illustré ses devanciers, il a compté dans son sein de nombreux orateurs ayant leur place, parmi ceux qui, dans le feu de l'improvisation, poursuit porter involontairement quelquefois un peu plus loin, dans l'ardeur de leurs paroles, la sincérité des convictions.

Le calme de nos délibérations, les hautes pensées aussi bien que la sagesse personnelle qui les inspirent, l'indépendance totale politique dont le sénat rétrospective à fait preuve en plus d'une circonstance difficile, tout a contribué à rendre l'influence de cette assemblée considérable et ses avis sont jamais exercées l'une et l'autre, que pour le bien de la France. L'avantage de la démocratie et le développement nécessaire et régulier des institutions.

Grâce à un heureux concours, de laborieux efforts et de vues larges, le budget vous est arrivé à nous, d'ailleurs, son plein conformément que qu'aucun autre ait pu le faire depuis longtemps, et avait perdu l'habitude de l'attendre.

Saluons ce louable achèvement vers son principe qu'après avoir consacrés à l'examen de ce projet qu'aucun, d'ailleurs, son plein conformément que par la satisfaction complète et définitive des dépenses publiques.

La discussion va s'ouvrir dans des conditions de temps et de compétence qui sont la suprême garantie de la sécurité et de la prospérité.

Jalouse de maintenir intactes les prérogatives que vous tenez de la Constitution, vous vous efforcerez à porter dombrage à celles que, dans une autre enceinte, on puise à la même source que vous. Par un accord, il faut que vous ne vous laissiez pas entraîner, vous montrerez, une fois de plus, ce que la nation peut attendre de profitable pour ses intérêts et se grandeur de ses deux assemblées, dont, et, quelque plus que jamais, le dessein de maintenir. (Applaudissements à gauche.)

Entre la République parlementaire, qui se sépare sans secousse aux améliorations et aux réformes, que la loi du progrès commande, et la République, *mort et la dictature, dont il n'est plus temps, dès* qu'elle est établie, de conjurer les désastres, il y a plus d'un quarts de siècle le peuple fait son choix. (Nouveaux applaudissements.)

C'est dans raisonnant qu'on irait jusque à profaner l'idée sacrée de patrie, pour essayer de la prendre dans des voies tortueuses où l'abolition du nos droits, méthodiquement distribuées par les chaires trompeurs de fausses espérances, serait la conséquence fatale de son inconscient abandon.

Il n'a pas cessé de nous rappeler au payant les défaillances des peuples et les souvenirs du passé le préservaient au besoin des entraînements irréfléchis de l'avenir.

Le siècle auquel nous n'appartenons plus, a fait pour nous ce bienfait de la plus grande sagesse dans le travail qui se soit vu jusque-là. Faisons des vœux pour que, dans ses temps qui commencent, la France reste toujours dans nos fortes et sa fierté, des plus pures clartés de son bienfaisant génie, qu'elle reste fidèle à l'esprit de la Révolution, qui a donné dans le monde tant de principes régénérateurs.

Puisse germer enfin, sur notre sol, ce qui y a mûri ailleurs, et puisse, pour essayer de la chaîne inouïe de la justice et de la fraternité !

Au nom du Sénat, je prie MM. les membres du bureau provisoire de recevoir nos meilleurs remerciements. Ils me pardonneront si mes pensées, comme le vôtre, se tournent avec reconnaissance vers notre président d'âge, notre vénéré doyen M. Wallon.

Notre respect s'incline une fois de plus devant le touchante simplicité de cet éminent vieillard, que nous sommes fier de compter au nombre des plus purs et des plus nobles serviteurs de la France et de la République. (Applaudissements prolongés).

Le président prononce ensuite l'éloge funèbre du général Lamarre, à la suite duquel il rappelle ses services et retrace sa brillante carrière.

Le Sénat adopte plusieurs projets d'intérêt local relatifs à des surtaxes sur l'alcool.

Le Sénat s'ajourne ensuite à mardi pour la discussion de la loi sur le régime des successions.

Séance est levée.

Le Débat sur les Associations

Les orateurs inscrits. — Autres interventions probables

Le débat sur le droit d'association commencera lundi devant la Chambre. On prévoit que le débat sera long et vif. Il ne sera guère avant midi, à l'heure actuelle, il n'y a pas moins de vingt-deux orateurs inscrits.

Ce sont MM. le comte de Mun, Dubuc, Brisdeau, vicomte Corandet, Lerolle, René Viviani, Renault-Morlière, Puech, Ayasard, abbé Gayraud, Chauvière, Proche, Paul Beauregard, abbé Lemire, Charles Benoist, Gaston Doumergue, Jean Pichon, Denys Cochin, Julien Goujon, de Gaillard-Bancel et Jacques Piou.

D'autre part, il faut compter sur l'intervention de M. Henri Brisson, rapporteur de la loi, MM. Sarrien et Trouillot, président et rapporteur de la commission parlementaire, qui a examiné le projet.

C'est M. Waldeck-Rousseau qui portera la parole au nom du gouvernement.

Les groupes républicains et le gouvernement

Paris, 11 janvier. — Les délégués des groupes de gauche, après avoir entendu MM. Bérard et Trouillot qui leur ont exposé le projet de loi, ont trouvé que le président du Conseil, qui n'a pas définitivement le texte des dispositions du projet, [illegible]